

NAO 2011 : la fin du festival !

Reportage en
images ...



A travers toute la France, les festivals de l'été battent leur plein...

A GFI, le rideau vient de tomber sur le festival des NAO 2011 (Négociations Annuelles Obligatoire sur les salaires) : version « off » ou version « in », le public est déçu !

Aucune nouveauté par rapport à 2010 !

Toujours la même musique de fond : pas d'augmentation collective !

Toujours la même vedette : **l'augmentation individuelle « au mérite »** ! Bientôt 20 ans qu'elle se produit seule sur scène : elle commence à prendre de l'âge...

En 20 ans le Groupe GFI n'aurait-il donc pas changé ?

La synergie qui est de mise à tous ses étages – « tout le monde doit travailler avec tout le monde, seul compte l'intérêt du Groupe » – n'aurait aucune influence sur la politique salariale ? Allons donc !

La recherche permanente du succès collectif par la mise en pratique d'une individualisation à outrance des salaires ... n'est ce pas paradoxal ?

La direction annonce crânement qu'au 30 septembre 2011, 3710 salariés (60% de l'effectif France) auront été augmentés de 4,25% en moyenne ! Admettons !

Mais, qui se soucie des 2473 salariés qui restent sur le bord de la route ? Auraient-ils démérités ?

La **CFE-CGC** défend un modèle salarial fondé sur **un socle d'augmentation pour tous renforcé par un étage d'augmentations individuelles**.

La direction quant à elle, s'entête à bâtir l'édifice en mettant en place les étages...avant le socle : on peut craindre pour la solidité du bâtiment ! D'ailleurs, ici ou là, des craquements inquiétants se font entendre ...

Pour se donner bonne conscience elle « négocie » avec les syndicats...la « **boîte à pansements** » : quelques milliers d'euros affectés à diverses catégories de « blessés du système »

Pour la **CFE-CGC**, il est urgent que le système cesse de produire des « éclopés » : avoir en permanence des « plaies à panser » démontre à l'évidence que quelque chose ne tourne pas rond !

La direction aurait tort de s'installer dans le déni de ce diagnostic bien réel : **une politique salariale répondant aux attentes des salariés est une condition nécessaire des futurs succès de l'entreprise !**

Aura-t-elle l'audace de remiser sa position dogmatique au profit d'une position plus innovante ?

Réponse, lors de l'édition 2012 du festival annuel des NAO !

L'équipe CFE-CGC du Groupe GFI

Un océan...des « océanes » ?

Derrière ce terme technique, mais de saison, se cachent des titres financiers complexes (cf la note d'opération de l'AMF www.amf-france.org) à savoir : des obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes !

De quoi s'agit-il ? pour trouver de l'argent frais, GFI vient d'émettre sur le marché, 50M€ d'« océanes ».

Pour quels usages précis ? pour « saisir des opportunités de croissance externe y compris le refinancement d'opérations intervenues depuis début 2011, et dans un second temps diversifier les sources de financement et allonger la maturité de la dette ».

Particularité de l'opération : le fonds BOUSSARD et GAVAUDAN 2^{ème} actionnaire de GFI à hauteur de 24,76% s'est engagé à en souscrire pour 12,38M€, voire, le cas échéant, pour la totalité...en échange du versement par GFI d'un intérêt annuel de 5,25%(échéance janvier 2017).

C'est une opération d'envergure qui, notamment, alourdit les frais financiers annuels de GFI, à hauteur de 5,25% X 50M€ = 2,625 M€!

Pourtant le CCE(Comité Central d'entreprise) n'en a même pas été informé ! Le taux de 5,25% est-il « raisonnable » ? (l'Euribor est quant à lui à moins de 2%...) ? Quelles sont donc ces « opérations de croissance externe » qui se profileraient à l'horizon ? GFI serait-il donc en délicatesse avec les banques pour préférer un « banquier-actionnaire » peu conventionnel : le fonds BOUSSARD et GAVAUDAN ? GFI serait-il aux abois pour financer son BFR(besoin en fonds de roulement) et l'acquisition d'ARES ? Qui sont les souscripteurs finaux de ces « belles » OCEANES ? etc



La soudaineté de l'opération, menée en « catimini » à la fin du mois de juin, et la méthode employée vis-à-vis des représentants du personnel, à savoir : « circulez, il n'y a rien à voir » ne sont pas de nature à rassurer. L'avenir dira si ces craintes sont fondées ou non !

2^{ème} tour des élections des représentants du personnel de l'UES : c'est terminé !

Tous les CE et délégués du personnel sont désormais en place jusqu'en juillet 2014 ! Nous remercions chaleureusement tous les salariés qui nous ont accordé leur confiance et ont permis l'élection de nos candidats ! Notre équipe, qui comporte une trentaine de représentants CFE-CGC est à votre service !

La CFE-CGC s'implante à ADELIOR France !

Nous adressons toutes nos félicitations à nos collègues d'ADELIOR France qui ont présenté une liste CFE-CGC lors des élections de juillet 2011 : la CFE-CGC est la seule organisation syndicale représentative dans ce périmètre !



Toute l'équipe CFE-CGC vous souhaite un bel été !

Vous souhaitez plus d'infos ? Nous contacter ? Recevoir notre newsletter ?...

Connectez vous : www.fieci-cgc.org/cgcfi mail : cgcfi@free.fr

Vous souhaitez parler à un délégué CFE-CGC ? Contactez nous :

Alina TORTOCHAUT Délégué Syndical Central 06 83 09 41 92

Olivier YERLE (GFI Progiciels) 06 70 76 38 06 / Pierre ROI (GFI IP) 06 76 72 21 54

Mireille DE-VOLDER (GFI Informatique Méditerranée) 06 77 09 45 41

Benoît WENK (GFI Informatique Est) 06 61 13 11 93 / Alain GUILLOU (GFI Informatique Sud-Ouest) 06 84 95 36 59

Ghislaine LAGARDE 06 85 16 02 28 / François LECLUSE (GFI Informatique Rhône-Alpes) 06 83 09 41 92